



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 15 FEVRIER 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 61

Votants : 69 (dont 8 procurations)

N°6

OBJET :

**DESIGNATION DE
REPRESENTANTS
AU SEIN DE LA
COMMISSION
DEPARTEMENTALE
DE LUTTE CONTRE
LA PROSTITUTION,
LE PROXENETISME,
ET LA TRAITE DES
ETRES HUMAINS
AUX FINS
D'EXPLOITATION
SEXUELLE**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 22 FEV. 2018

Publiée ou notifiée

le : 22 FEV. 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL – C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. DUBESSAY (jusqu'à la délibération n°14) – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – H. DUBOSCQ - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY – M. GUYOT – M. MERLE – A. CHAPUIS - C. BOUARD – P. BONNET – G. MAQUIN – E. VOITELLIER – YJ. BIGNON - B. KAJDAN - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE - JL GUITARD - F. SKVOR - M.J. CONTE – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. J. JOANNET à J. GAILLARD - F. DUBESSAY à J. ROIG (à partir de la délibération n°15) - P. SEMET à J.M. GUERRE - J. BLETTERY à N. COULANGE - C. GRELET à C. BENOIT - C. MALHURET à F. AGUILERA - MC. STEYER à G. MAQUIN – MO. COURSOL à M. JIMENEZ- C. POMMERAY à F. SKVOR, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant : Mme I. DELUNEL par S. BEAUVOIR, Vice-Présidente.

Absents excusés : M. F. SZYPULA – P. MONTAGNER, Vice-Présidents.

Mmes et M. F. MINARD – F. HUGUET - J. COGNET - A. GIRAUD - E. GOULFERT – W. PASZKUDZKI - Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 121-9 et R. 121-12-6 à 10,

Vu le décret du 28 octobre 2016 relatif au parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle et à l'agrément des associations participant à son élaboration et à sa mise en œuvre,

Vu l'arrêté préfectoral n°3062/2017 du 19 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

Considérant que décret du 28 octobre 2016, il a été institué une commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle,

Cette commission est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière de prévention et de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains.

Elle met notamment en place une politique coordonnée d'actions en faveur des victimes de prostitution et d'exploitation sexuelle.

A ce titre, elle se réunit au moins une fois par an pour faire le bilan de la politique départementale en la matière et déterminer les priorités d'actions à venir.

Elle est également appelée à rendre un avis sur les demandes d'engagement dans un parcours de sortie de prostitution et d'insertion professionnelle et sociale transmises par les associations agréées à cet effet, ainsi que les demandes de renouvellement afférentes.

Cette commission est présidée par le préfet du département ou son représentant.

Elle est composée conformément à l'article R.121-12-7 du code de l'action sociale et des familles :

- d'un magistrat judiciaire ;
- du directeur départemental de la cohésion sociale ou son représentant ;
- du directeur départemental de la sécurité publique ou son représentant ;
- du directeur interrégional ou régional de la police judiciaire ou leur représentant;
- du commandant du groupement de gendarmerie départementale ou son représentant ;
- du chef du service de la préfecture chargé des étrangers ou son représentant ;
- du directeur de l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant ;
- du directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant ;
- d'un médecin désigné par le conseil départemental de l'ordre des médecins ;
- de représentants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics de coopération intercommunale ;
- de représentants d'associations agréées conformément aux dispositions de l'article R. 121-12-2.

Considérant la demande du Préfet aux fins de désignation d'un représentant de Vichy Communauté à cette commission,

Il est proposé au Conseil Communautaire de désigner Mme Agnès CHAPUIS en qualité de représentant titulaire et Mme Annie CORNE en qualité de représentant suppléant de Vichy Communauté au sein de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

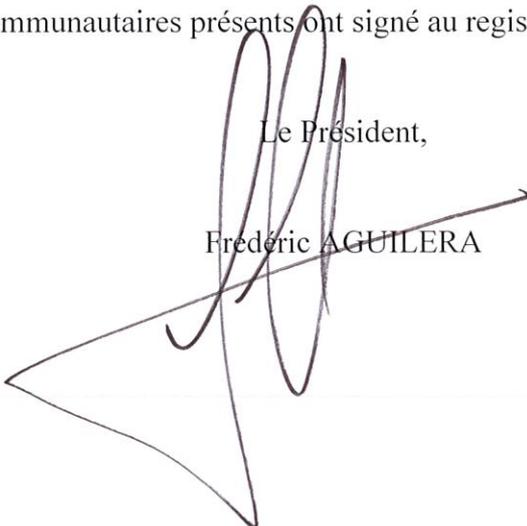
- adopte cette proposition,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 15 février 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°6 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 FEVRIER

2018 DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA

Objet de l'acte : COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION,
LE PROXENETISME, ET LA TRAITE DES ETRES HUMAINS AUX FINS
D'EXPLOITATION SEXUELLE

.....
Date de décision: 15/02/2018

Date de réception de l'accusé 22/02/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 15FEV2018_6

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20180215-15FEV2018_6-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de représentants

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 6.pdf (99_DE-003-240300426-20180215-15FEV2018_6-DE-1-1_1.pdf)